



**ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE DE  
L'UNION POUR LA MEDITERRANEE**

## **RECOMMANDATIONS**

**de la Commission politique, de sécurité et des droits de l'homme**

**sur le soutien aux sociétés et aux parlements des pays en  
transformation démocratique**

présenté par Mme Tokia Saïfi, Présidente

## La Commission politique, de sécurité et des droits de l'homme

1. estime que des parlements démocratiquement élus ont la responsabilité de répondre aux aspirations des citoyens à vivre dignement, dans un Etat de droit garantissant leur liberté, leurs droits civiques, politiques, économiques et sociaux; tous les citoyens devraient jouir d'une égale dignité sociale et devraient être égaux devant la loi, sans distinction de sexe, de race, de langue, de religion, d'opinions politiques et de conditions personnelles et sociales. Il incombe à ces parlements élus démocratiquement de lever ces obstacles de nature économique ou sociale qui entravent la liberté et l'égalité des citoyens, faisant ainsi obstacle au plein développement de la personne humaine et à la participation effective de tous les travailleurs à l'organisation politique, économique et sociale des pays;
2. considère que les transformations démocratiques en cours au Sud et à l'Est de la Méditerranée offrent une opportunité historique pour remettre les politiques publiques en phase avec les besoins des populations, en répondant aux exigences de paix sociale et de compétitivité; à cet effet, les parlements sont appelés à définir un cadre législatif qui permette à la société civile de jouer à plein son rôle de partenaire de la gouvernance; se félicite à cet égard de l'organisation concomitante du Forum Méditerranéen de la Fondation Anna Lindh et du Sommet des Présidents des parlements de l'UpM à Marseille qui était motivée par cet objectif de partenariat;
3. estime que les réformes démocratiques en cours doivent être menées par des parlements forts, dotés de ressources humaines et d'infrastructure suffisantes, et financièrement autonomes; invite dès lors l'UE et ses Etats membres à multiplier les offres d'échange de bonnes pratiques, de partenariats et de soutien technique en vue de renforcer les capacités des parlements de la rive Sud en fonction des besoins identifiés de commun accord;
4. rappelle dans ce cadre que des mesures incitatives sont nécessaires pour assurer la pleine représentation des femmes sur les listes électorales et dans les organes parlementaires; recommande également des actions ciblées pour ouvrir les partis politiques aux jeunes et ainsi saisir l'engagement politique dont ils font preuve depuis les révolutions arabes; incite les Etats à faciliter la mise en place et la prise en charge de la formation politique; estime que seule une installation durable de régimes démocratiques autour de la Méditerranée libérera tout le potentiel de l'UpM de réaliser des projets au bénéfice des citoyens; considère, dans l'intervalle, que les projets de l'UpM qui ont été labélisés doivent être mis en œuvre sans délai, malgré les contraintes de la crise financière;

5. insiste sur l'importance de soutenir politiquement et économiquement les pays en transformation démocratique; rappelle à cet égard aux gouvernements leurs engagements pris au Sommet de l'UpM en 2008 ainsi que dans le cadre du partenariat de Deauville en 2011; les incite à identifier des sources de financements innovants qui permettraient une concrétisation rapide de ces projets; rappelle également la valeur politique, au-delà de sa signification économique, du recouvrement des avoirs par les pays du printemps arabe en transition pour les relations de l'Union européenne avec les pays partenaires du sud de la Méditerranée et encourage l'Union européenne et ses États membres à intensifier leurs efforts en vue de permettre le recouvrement des avoirs détournés par les anciens dictateurs et leurs associés en Egypte, en Lybie et en Tunisie;
6. est consciente que la persistance de conflits entre certains pays de la région pose un obstacle politique d'envergure à la coopération en Méditerranée; estime néanmoins que les projets sectoriels de l'UpM tels le Plan solaire méditerranéen, la dépollution de la Méditerranée ou encore l'Initiative méditerranéenne pour l'emploi (MED 4 Jobs) peuvent et doivent être initiés malgré ces conflits; soutient le recours à une approche à géométrie variable pour rassembler les partenaires au sein de ces projets, sans préjudice du cadre de l'UpM;
7. est fermement convaincue que la paix au Moyen-Orient est plus urgente que jamais pour éviter le radicalisme, l'extrémisme et la violence; plaide par conséquent pour une paix globale, juste et durable entre les Arabes et les Israéliens; il faut pour cela que cessent l'occupation israélienne du territoire palestinien, la construction de nouvelles colonies, toutes les attaques hostiles de part et d'autre, y compris les tirs de roquettes contre Israël et les raids aériens israéliens, que les prisonniers politiques palestiniens soient libérés et qu'un État palestinien souverain, viable et d'un seul tenant soit créé, conformément aux résolutions des Nations unies, sur la base des frontières de 1967, avec Jérusalem pour capitale de deux États coexistant dans la paix et la sécurité;
8. est préoccupée par l'impact de la crise des réfugiés syriens dans les pays voisins; réaffirme la nécessité de soutenir la Jordanie sur tous les plans afin de lui permettre de jouer son rôle humanitaire avec efficacité et ce à l'égard des réfugiés syriens installés sur son sol.

## Activités de la Commission 2012-2013

La Commission a tenu quatre réunions à Bruxelles, le 31 mai et le 3 octobre 2012 et le 24 janvier et le 11 avril 2013 avec comme thème prioritaire le "soutien aux sociétés et aux parlements des pays en transformation démocratique".

Elle a, dans un premier temps, exploré la situation des parlements et des partis politiques au Sud de la Méditerranée pour mieux cerner les besoins, les stratégies possibles et les perspectives de coopération. Puis, elle a identifié les possibles synergies dans le soutien aux sociétés et aux parlements des pays en transformation avec des partenaires institutionnels tels que le Conseil de l'Europe, le PNUD et la Fondation Anna Lindh en mettant un accent particulier sur le soutien aux femmes parlementaires.

De ce travail ont émergé trois projets:

1. La tenue d'une formation ciblée pour des femmes parlementaires du Maghreb du 21 au 24 janvier 2013 organisée par le Parlement européen à Bruxelles;
2. La tenue d'un séminaire pour femmes parlementaires arabes en coopération avec le PNUD prévue en juin 2013 au Parlement européen à Bruxelles;
3. Le lancement, par le Parlement européen, d'un Forum pour jeunes leaders du Maghreb prévu au courant de l'année 2013 qui viendrait compléter le séminaire pour jeunes leaders européens, israéliens et palestiniens organisé chaque année au Parlement européen depuis 2008.

Par ces projets, la Commission souhaite impulser des initiatives similaires dans d'autres parlements de l'UE.

Les autres points forts du travail de la Commission concernaient

- le suivi des projets de l'UpM en coopération avec le Secrétariat de l'UpM à Barcelone
- le suivi des réformes en cours dans les pays en transformation démocratique et le processus constitutionnel en Tunisie en particulier
- le suivi de l'évolution de la situation en Syrie
- le suivi de la situation au Proche Orient après l'admission de la Palestine en Etat observateur non-membre aux Nations unies
- l'exploration des moyens de promouvoir l'intégration régionale au Maghreb